



ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE A FONTENAY-SAINT-PERE

Madame, Monsieur,

Les engagements du département des Yvelines, portés par le Syndicat Mixte Yvelines Numérique en faveur du Très Haut Débit se concrétisent. Vous avez pu le constater près de chez vous, depuis plusieurs mois, la fibre est tirée dans les rues de la commune, que ce soit en souterrain ou en aérien.

Aujourd'hui, le réseau est en passe d'être « ouvert » sur toute la commune, pour vous permettre de bénéficier de la fibre et de souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès Internet.

De l'échange que j'ai pu avoir avec le directeur d'Yvelines Fibre, il ressort les points suivants :

- A ce jour 80% des foyers de la commune peuvent, dès à présent, prendre un abonnement à la fibre. Le complément à réaliser nécessite des travaux de génie civil dans le domaine public ou du déploiement dans les parties communes des logements collectifs. L'objectif fixé par Yvelines Fibre est de réaliser ces travaux d'ici la fin de l'année.
- Les fournisseurs d'accès à Internet nationaux présents sur le réseau sont Coriolis, Iblou, K-Net, Nordnet, Orange, Ozone et Vidéofutur. Pour les autres fournisseurs d'accès, la date d'ouverture à la commercialisation est propre à leur calendrier d'arrivée sur le réseau.
- Si vous n'avez pas été contacté par les fournisseurs d'accès à Internet, Yvelines fibre vous suggère de prendre directement contact avec ces derniers pour mieux connaître leurs modalités, notamment, celle liée au délai de raccordement qui peut être allongé au vu du contexte.
- Pour connaître votre éligibilité à la fibre optique et les opérateurs présents sur le réseau, il vous suffit de consulter le site Internet www.yvelinesfibre.fr

Vous pouvez également obtenir des informations avec une vidéo explicative directement à partir du QR code ci-dessous.



Votre Mairie et Yvelines Fibre sont régulièrement en contact pour vous tenir informés de toute évolution relative à l'arrivée de la fibre optique dans la commune.

